

05

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue à 18h15 à l'école de la Voie-Lactée au 27, route de l'église à Notre-Dame-des-Bois, le 15 juin 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Joannie Bouchard, parent, président(e)
Sabrina Thériault, parent, vice-président(e)
Noémie Fontaine-Lussier, parent
Carole-Ann Roy, parent substitut
Andrée-Anne Lachapelle, enseignante
Sylvie Carrier, enseignante, secrétaire
Heidi Lambert, représentant du service de garde
Elaine Turgeon, représentant du service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Marie-Eve Charest, direction

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Sabrina Hébert, parent
Cindy Allard, parent
Audrey Quirion, représentant du personnel professionnel
Karine Milette, membre de la communauté
Marc-André Vallières, membre de la communauté

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Heidi Lambert, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-029

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Sur la proposition de Carole-Ann Roy, le procès-verbal de la séance du 13 avril 2026 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-030

Initiales présidence	Initiales direction

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

La présidence du conseil d'établissement fait le suivi au procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 13 avril 2026.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

5. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS

5.1 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

La direction présente les activités.

5.2 SITUATION BUDGÉTAIRE DU COMPTE-ÉLÈVES

La direction présente les comptes.

5.3 BILAN ANNUEL

La direction présente le bilan annuel.

5.4 BILAN BUDGÉTAIRE 2025-2026 & PRÉVISIONS 2026-2027

La direction nous présente le bilan budgétaire de 2025-2026 ainsi que les prévisions 2026-2027

- CONSIDÉRANT que conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement ;
- CONSIDÉRANT que le budget proposé pour l'exercice financier 2026-2027 a été préparé en conformité avec les règles budgétaires et les orientations du Centre de services scolaire;
- CONSIDÉRANT que pour l'année scolaire 2026-2027, le projet de *Règles budgétaires 2026-2027* en consultation prévoit qu'il est requis qu'un minimum de 20 % des allocations de fonctionnement accordées a priori, soit les enveloppes connues dès la diffusion des paramètres initiaux, soit transféré directement au budget des établissements d'enseignement sous forme de ressources financières octroyées en argent ;
- CONSIDÉRANT la présentation de la directrice du Service des ressources financières lors de la séance du CRR du 22 avril 2026, laquelle a consisté à :
 - Présenter les encadrements sur le 20%;
 - Démontrer le respect du critère du 20% tel que prescrit par le projet de Règles budgétaires 2026-2027.
- CONSIDÉRANT que les membres du CCG ont été consultés sur ce même sujet lors de la séance du 28 avril 2026.
- CONSIDÉRANT les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires de l'école et du service de garde pour l'année financière 2026-2027.

Initiales présidence	Initiales direction

Sur la proposition de Sabrina Thériault il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'école et du service de garde pour l'année financière 2026-2027, telles que présentées en [annexe 1 et 2](#) du procès-verbal et de transmettre ce budget au Centre de services scolaire pour approbation finale, le cas échéant.

Il est également convenu :

- Que la direction soit autorisée à administrer ce budget conformément aux règles en vigueur.
- Que ce budget prévoit également à l'avance l'affectation de tout ou d'une partie des revenus additionnels perçus en cours d'années et non prévus au budget initial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-031

5.5 CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2026-2027 + ACTIVITÉS DE LA RENTRÉE

Les membres discutent des campagnes de financement pour 2026-2027. Les compagnies Poivres des Îles (Épices) et Trésors de la montagne (marinades locales) ont été sélectionnées pour une campagne d'automne en vue d'une distribution à Noël.

Les membres discutent de l'activité de la rentrée. Ils optent pour reconduire l'activité du pique-nique familial avec possibilité d'une épluchette de blé d'inde et de la barbe à papa.

6. CORRESPONDANCE

La présidence informe les membres du conseil d'établissement de la correspondance transmise et reçue par le conseil d'établissement.

7. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Le représentant de l'école au Comité de parents informe les membres du conseil d'établissement des activités du Comité de parents du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

8. DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

8.1 DATE PROVISOIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026 – 18H15

La directrice nous informe de la date sélectionnée pour l'assemblée générale, lundi 14 septembre 2026 à 18h15.

8.2 FONDATION CHRISTIAN VACHON

La direction nous informe que notre milieu est encore parrainé par la fondation Christian Vachon pour 2026-2027.

9. AUTRES MEMBRES

9.1 ENSEIGNANT (E) S

Une enseignante présente aux membres les bons coups réalisés par nos élèves et les membres du personnel depuis le dernier CÉ.

Initiales présidence	Initiales direction

9.2 SERVICE DE GARDE

Le personnel du service de garde nous partage l'expérience de leur dernière pédagogie du 5 juin à la mine de Capelton.

9.3 MEMBRES PARENTS

Aucune information.

9.4 MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Absent à la rencontre.

10. VARIA

11. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Noémie Fontaine-Lussier, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 19h48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-032

Joannie Bouchard, président(e)

Marie-Eve Charest, direction d'établissement

Initiales présidence	Initiales direction